

FICHE PROJET CARDIE 2018-19

Titre : **Pour une meilleure continuité des apprentissages du cycle 3**



Une photo ou image de votre action

Télécharger une image ou une photo qui représente le mieux votre action ; elle accompagnera le descriptif de votre action dans la recherche et dans les publications ultérieures.

En quelques mots

Il s'agit d'aménager l'emploi du temps de certaines classes de 6^{ème} afin d'assurer une meilleure continuité des apprentissages du cycle 3 tout en évitant de déstabiliser ces nouveaux collégiens. Les déplacements des élèves seront limités et les fondamentaux, concentrés sur les matinées. La prise en charge des élèves en difficulté sera facilitée.

Contact

Ecole/établissement : Collège Eugénie TELL EBOUE

Adresse : 2 Boulevard Félix EBOUE 97 320 Saint-Laurent du Maroni

Nom : Jean-Mary BARDOUX

Fonction : Principal-Adjoint

Tél : 0594 34 74 35

Mél : jean-mary.bardoux@ac-guyane.fr

Site en ligne (obligatoire) : clg-eugenie-tell-eboue.eta.ac-guyane.fr

Action

Constat à l'origine de l'action

Des élèves perturbés par la multitude d'enseignants et de salles à fréquenter. Une concentration diminuée et des délais d'intercours qui s'éternisent. Des élèves dont les difficultés n'ont pas été rapidement détectées ni accompagnées.

Objectifs poursuivis

Rassurer les élèves en les stabilisant au mieux dans une même salle. Renforcer la concentration des élèves ainsi que acquisition des savoirs par une réorganisation des disciplines.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Environ 200 élèves des classes de 6^{ème}.

Description et modalités de mise en œuvre

Le cycle 3, cycle de consolidation, unit le CM1, le CM2 et la classe de sixième. Pour les divisions ordinaires de 6° (hors 6°AR et 6° bilangues) du collège E. Tell-Eboué, une nouvelle organisation de l'emploi du temps est proposée afin de s'inscrire au mieux dans les rythmes d'apprentissage des élèves du cycle.

Pour rappel, l'organisation de la journée et donc des apprentissages au 1^{er} degré, dans la commune de Saint Laurent du Maroni, est concentrée sur la seule matinée. Or l'organisation des enseignements propre au collège (8h à 12h et 14h à 17h) est souvent difficile à assumer durant les premiers mois (retards, fatigue, agitation...).

Propositions :

a) Répartition des enseignements en 3 pôles pour favoriser les passerelles et les projets :

- pôle Humanités (français, histoire, géographie, EMC, langues vivantes)	- pôle Développement personnel (arts plastiques, éducation musicale, EPS)
- pôle Scientifique (mathématiques, sciences et technologie)	

b) Enseignement par « blocs » de 2 heures afin de prendre le temps nécessaire aux activités et d'approfondir les notions.

c) Horaires allégés l'après-midi :

- sortie à la récréation de 16h

- une unique séance de 2 h consacrée aux disciplines portant sur l'épanouissement personnel de l'élève (Education Physique et Sportive, éducation artistique et technologique).

d) Une salle de classe banalisée dédiée à chacune des divisions de 6^e (en matinée), afin de favoriser les affichages, la gestion du matériel et de diminuer les déplacements d'élèves lors des interours.

Voir exemple type ci-dessous :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Français	Mathématiques	Français	Mathématiques	SVT Physique Chimie	
Français	Mathématiques	Français	Mathématiques	SVT Physique Chimie	
Hist-geo.-EMC	Anglais	Hist-géo.-EMC	Anglais	Physique Chimie SVT	
Anglais	AP Français	Hist-geo.-EMC	Anglais	AP Mathématiques	
EPS	ARTS Arts plastiques	ARTS Education musicale	Technologie	EPS	
EPS	ARTS Arts plastiques	ARTS Education musicale	Technologie	EPS	
			Technologie		

L'organisation du français sera revue afin d'être mieux répartie sur la semaine.

Effets constatés : Après bilan

- **sur les acquis des élèves**

- **sur les pratiques des enseignants**

- **sur le leadership et les relations professionnelles**

- **sur l'école / l'établissement**

- **plus généralement, sur l'environnement**

Une réussite à communiquer à l'extérieur, ce serait :

Après bilan

Moyens mobilisés

1) RAPPEL MEN :

Volumes horaires des enseignements obligatoires applicables aux élèves du niveau sixième de collège :

En gras, la majoration demandée des heures pour le français, les mathématiques et le bloc Sciences et Technologie.

Enseignements	Horaires hebdomadaires
Éducation physique et sportive	4 heures
Enseignements artistiques * (arts plastiques + éducation musicale)	2 heures (1h+ 1 h)
Français	4,5 heures + 0.5h = 5h
Histoire-géographie + Enseignement moral et civique	3 heures
Langue vivante 1 (anglais)	4 heures
Mathématiques	4,5 heures + 0.5h = 5h
SVT, technologie, physique-chimie	4 heures + 0.5h = 4.5h soit 1,5 h pour chacune des 3 disciplines
Total **	26 heures ***+ 1.5h = <u>27,5 h</u>

Partenariat et contenu du partenariat

Liens éventuels avec la Recherche

(Contacts, travaux engagés ou références bibliographiques en appui de votre action)

Evaluation

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action (auto-évaluation, évaluation interne, externe)

Seront évalués :

- *la capacité des élèves à rester concentrés et à intégrer les savoirs,
- * La progression des élèves
- * La différenciation dans les apprentissages, pourcentage de réussite de la classe grâce à la prise en charge renforcée et adaptée.

Trois ressources ou points d'appui qui vous ont permis de progresser

Après bilan

Trois difficultés éventuelles rencontrées

Après bilan